

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 25 MAI 2023

L'An deux mille vingt-trois, le jeudi 25 mai à 20 heures dans le lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 16 mai 2023

Présents : Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VERNET David

Excusé et procuration : M. VOLLE Jean-Luc à M. GOSSE Pascal

Absente non excusée : Mme BRUNEL Isabelle

Secrétaire de Séance : M. GROS Cyril

N° 19/2023

OBJET : CONVENTION - INTERVENTIONS MUSICALES EN MILIEU SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe le conseil que le syndicat mixte Ardèche Musique et Danse ayant annoncé sa dissolution au 31 décembre 2023, la CCBA souhaite assurer le portage des IMS à la prochaine rentrée scolaire de 2023.

Il indique que la classe de PS/MS/GS/CP de l'école publique et les 2 classes de l'école privée désirent bénéficier des interventions musicales en milieu scolaire pour l'année scolaire 2023-2024. Il propose de financer 15 séances d'1 heure par classe soit un coût global de 2 190 € (730 € par classe). Il sollicite l'autorisation de signer la convention correspondante avec la CCBA.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'interventions musicales en milieu scolaire pour les 3 classes des écoles de LABEGUDE pour l'année scolaire 2023-2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Jean-Yves PONTHER

